

Cabinet / Mission Citoyenneté /JMO

Le 13 juin 2022

Objet : Compte-rendu réunion information Mi-Plaine – Gymnase Aiguinards

Jeudi 9 juin 2022 – 18h-19h30, devant le gymnase des Aiguinards

Organisée par Ville de Meylan avec le support de SPL SAGES

Distribution d'un flyer avec les éléments clés de l'opération et les modalités d'information et d'expression

Participants : Judo-Club Meylan, Karaté Shotokan Meylan, Equipe EPS Collège Lionel Terray, ESMT Volley, UIAD-Atelier reliure, Association Vivre Aux Aiguinards + 1 habitant + 4 élus +5 agents + SAGES

Objectifs

- Partager l'avancement du projet global et sur la partie gymnase du projet Mi-Plaine
- Expliquer le redimensionnement et les principes forts retenus
- Permettre un échange sur les nouvelles orientations
- Informer sur les modalités d'expression

1 - Présentation du projet et de ses différents volets par les élus

- Contexte, redimensionnement du projet, principes forts retenus, budget, grandes phases
- Arbitrages à faire : parquet du terrain de volley, dojo....
- Modalités de concertation

2 - Questions/réponses

Pourquoi cette réunion tardive alors que les premiers échanges ont eu lieu en juillet dernier ?

- Le projet initial comprenait la déconstruction des Aiguinards et la reconstruction de la Revirée.
- Cette opération est redimensionnée, le gymnase de la Revirée ne sera pas rénové, mais éventuellement repris par le Département pour le transformer en dojo départemental (voir ci-après)
- Les études lancées en juillet 2021, et les premiers contacts établis avec les usagers, concernaient La Revirée. Les usagers des Aiguinards n'ont en effet pas été suffisamment entendus, d'où la réunion de ce jour pour pallier ce déficit de concertation.
- Il sera sans doute nécessaire de faire un point le moment venu sur les besoins en stockage des différents usagers.

Dojo

- Il sera conservé en l'état. Mais un autre projet est en cours de réflexion sur la Revirée qui pourrait changer le projet.
- La commune s'est positionnée pour accueillir un futur dojo départemental, qui serait construit sur la Revirée. Si cette candidature est retenue, le Dojo actuel disparaîtra. A contrario, si elle n'est pas retenue, le dojo actuel sera rénové dans le cadre de l'opération du gymnase des Aiguinards. La décision devrait être prise en 2023.
- Pour le concours d'architecte, la question du dojo est donc mise en option

Le collège utilise les deux gymnases et souhaite que les besoins des équipes d'EPS soient bien pris en compte. Actuellement les deux salles de la Revirée sont occupées simultanément. L'école Mi-Plaine a sans doute également des besoins à intégrer.

Le club de judo et le club de karaté souhaitent participer aux discussions le moment venu, si le dojo devait être transféré à la revirée.

Si le dojo reste sur les Aiguinards, le club de judo de Meylan souhaiterait qu'un sanitaire soit installé en accès direct depuis la salle pour des raisons de surveillance et responsabilité concernant les jeunes pratiquants.

Parquet

- Le changement de sol représente une enveloppe de 80 à 120 k€ selon l'option choisie : terrain synthétique sur dalle béton ou terrain parquet.
- Le confort actuel du parquet posé à l'origine du gymnase (60 ans) est indéniable, mais la rénovation par reprise du parquet actuel 1/ est complexe et 2/ ne respecte pas les normes actuelles.
- Il est proposé que les clubs concernés par ces terrains fassent des propositions en retour dans les meilleurs délais, via la plateforme participative ou par mail.

Nota : proposition du club de volley reçue le 13/06 et transmise aux services concernés.

Eclairage

L'éclairage naturel peut parfois rendre difficile certaines pratiques sportives (ex volley, le matin). Peut-on y remédier ?

- Il est possible de retravailler la lumière naturelle sur la façade nord. Ce point sera mis dans le dossier technique de consultation des entreprises.

Salles de danse

L'équipe EPS du collège souhaiterait qu'on puisse mettre des cloisons amovibles, phoniquement isolées, entre les deux salles de danse, pour permettre une pratique en grand groupe.

- Ce point sera étudié.

Atelier de reliure

- Il n'est pas prévu de transférer l'atelier de reliure.

Comment vont se dérouler les travaux ?

- Il ne devrait pas y avoir une fermeture longue du gymnase. Cette fermeture se fera de préférence pendant l'été et en lien avec les autres gymnases.
- Les travaux toucheront essentiellement le toit, avec la pose de panneaux photovoltaïques, et l'isolation des murs par l'extérieur.

3 – La suite du projet

27 juin, présentation en Conseil Municipal du 27 juin

- Du bilan de la première phase de concertation
- Du lancement des concours d'architecte pour le gymnase et le groupe scolaire
- Du lancement de la deuxième phase de concertation

Annexes

